
La Métropole met en place des abribus végétalisés

La Métropole Rouen Normandie finance la mise en place d'un projet de végétalisation des abribus sur le territoire, par l'intermédiaire de l'entreprise JC Decaux, propriétaire des mobiliers.

Afin d'améliorer le cadre de vie urbain, une partie des abribus sera végétalisée entre le 16 mai et le 7 juin, sur les communes de Rouen et Grand Quevilly. Cette végétalisation a des conséquences positives directes sur l'environnement. **Elle facilite la circulation de la biodiversité en créant un habitat relai pour de nombreuses espèces, et contribue à la réduction des îlots de chaleur urbains.**

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen, Marie Atinault, Vice-présidente en charge des transitions et innovations écologiques, et Cyrille Moreau, Vice-président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : *« La renaturation de l'espace urbain est un enjeu majeur. Elle permet non seulement d'embellir la ville, mais elle a aussi des conséquences vertueuses pour l'environnement, principalement en aidant à la circulation de la biodiversité et en contribuant à la déminéralisation de l'espace urbain. Les abribus, à vocation majoritairement utilitaire et publicitaire, sont souvent oubliés alors qu'ils possèdent de nombreux atouts : ils se retrouvent à travers toute la ville et sont des lieux de rencontres, parfois même de convivialité. Il nous semblait donc intéressant de les inclure dans cette dynamique plus large de renaturation et de végétalisation de l'espace urbain, que nous menons déjà dans tout le territoire Métropolitain. »*

La végétalisation des abribus consiste en l'apport de modules végétalisés positionnés sur les toits. La végétalisation est réalisée en deux temps : le renfort de la structure, afin qu'elle supporte le poids additionnel, puis l'installation des modules. Trois premiers abris ont déjà été équipés entre le 16 et le 18 mai 2022, à l'arrêt Champlain place Carnot à Rouen. Deux autres abris seront équipés d'ici au 20 mai : l'abri taxi à l'angle de la rue Verte et de la Place Tissot, à Rouen et l'arrêt Centre administratif, à Grand Quevilly, côté Hôtel de Ville.

S'en suivra une seconde phase de végétalisation des abris, du 7 au 11 juin, concernant :

- L'arrêt J.F. Kennedy, à Grand Quevilly, côté métro.
- Les deux abris de l'arrêt Théâtre-des-Arts, sur le quai de la Bourse, à Rouen.
- L'arrêt place Saint-Clément, à Rouen.
- L'abri taxi de l'Abbatiale Saint-Ouen, à Rouen.

Image

[View PDF](#)
2 minutes